

FRENCH

Question:

Il est indiqué qu'une seule offre à commandes sera attribuée à une (1) seule entreprise, je crois qu'il n'y a pas de restrictions de soumissions d'offres. Je veux dire, que je peux sous-traiter les services d'accès aux terrains d'aviation et de services relatifs au matériel de soutien pour l'entretien des aéronefs (MSEA), les services de ravitaillement des aéronefs, les services hôteliers, notamment d'hébergement, et les services de location de véhicules. Pour clarifier, est ce que je peux soumettre une offre pour toutes les offres à commande, ou juste pour une. Par exemple, si je soumetts une offre à commandes pour MSEA, pourrais-je soumettre une offre à commandes pour les services hôteliers et els services de location de véhicules?

Réponse :

Oui. Une (1) seule offre à commandes sera attribuée à une (1) seule entreprise. Cette offre à commandes couvrira tous les services (services relatifs au matériel de soutien pour l'entretien des aéronefs (MSEA), les services de ravitaillement en carburant des aéronefs, les services hôteliers, notamment d'hébergement, et les services de location de véhicules.) Chaque soumissionnaire doit soumettre une seule soumission, pour tous les services requis, en complétant les documents requis. Ces services peuvent être sous-traités, mais l'entrepreneur principal sera entièrement responsable de la fourniture continue de tous les services nécessaires.

Clarification : Veuillez noter que pour les services de ravitaillement en carburant des aéronefs, le besoin est pour la coordination ou la passation de commandes de carburant, auprès du fournisseur qui possède déjà un contrat avec le MDN. Le soumissionnaire ne doit pas se procurer du carburant de la part du MDN ; seulement les services de liaison sont requis, due à l'interprétation de différentes langues entre le MDN et le fournisseur de carburant. Veuillez vous référer à l'énoncé de travail, paragraphe 2.3.2.